

Numéro	CA/2024-06-27/14
Date d'affichage	05/07/2024
Date de mise en ligne	05/07/2024
Date de transmission au Recteur	05/07/2024

Conseil d'administration de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 27 juin 2024 portant approbation des modifications des maquettes de la filière délocalisée de la licence mention « philosophie » parcours « Galatasaray » de l'UFR 10 - Philosophie

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

- Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de vie universitaire du 28 mai 2024.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les modifications des maquettes de la filière délocalisée de la licence mention « philosophie » parcours « Galatasaray » de l'UFR 10 – Philosophie, dont les maquettes, le règlement de contrôle des connaissances et la fiche financière sont ci-après- annexés.

Délibération CA-2024-06-27/14	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	32
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	28
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	4

Paris, le 28 juin 2024

La Présidente de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – 12, place du Panthéon 75231 Paris cedex 05 – Tél : +33 (01) 44 07 80 00

* Indiquer le nom du partenaire qui assume financièrement le cours

* Indiquer le nom du partenaire qui assume financièrement le cours

(2) Nb de groupes pris en charge financièrement par la formation (sur budget central et sur ressources propres)

(3) Code VET pour une formation de Paris 1

Préciser ci-dessous : Domaine/Mention/Licence 1.2 ou 3/Parcours/Regime (FI, FA, FC, Contrat de professionnalisation)/composante

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide		Volume horaire encadré		Evaluation		Modalités du contrôle des connaissances			Mutualisation		Nb de groupes		Charge d'enseignement								Section CNU					
				CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) OUI ou NON	Evaluation terminale (ET) Ecrit / Oral / Hybride / Autre	Mutualisé car présentes dans plusieurs maquettes >NON > OUI-A même mention > OUI-B même composante > OUI-C transversale à plusieurs composantes	Liste des VET ou parcours partageant cet élément pédagogique	Total Nb de groupes (1)	Code VET porteurs (pour OSE) (Si création, indiquer la mention + parcours)	Nb de groupes imputables à la formation (2)		Nb de groupes imputables à une autre formation ou composante UPI/IPS	Nb de groupes imputables à un partenaire ou un tiers hors UPI/IPS	Charge d'enseignement imputable à la formation (HETD)		Charge d'enseignement imputable à une autre formation ou composante de Paris 1 (HETD)	Charge d'enseignement imputable à un partenaire ou un tiers hors Paris 1 (HETD)						
															Sur budget central	Sur ressources propres			Sur budget central	Sur ressources propres								
Semestre 1						7																						
UE 1 :																												
Cours obligatoire	Introduction à la philosophie	K1D10720	42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique	K1D10920	42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	51	
Cours obligatoire	Ethique	K2D20517	42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Grec ancien I	K1D10820	42	0	1	4	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Logique I	K1D11120	42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Matière obligatoire: 1 élément à choisir	K1D11519																										
Cours optionnel	Introduction à la sociologie	K1D10120	42	0	1	2	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	51	
Cours optionnel	Introduction à l'économie	K1D10320	42	0	1	2	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours optionnel	Introduction au droit	K1D10520	42	0	0	2	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Total			336	0		30						8	0									0	24	0	0	480		
Volume horaire étudiant			336	0																		24			480			
Semestre 2						6																						
UE 1 :																												
Cours obligatoire	Introduction à la philosophie II	K1D10220	42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Philosophie moderne I		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Philosophie politique I		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Logique II	K1D10620	42	0	1	6	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Grec ancien II		42	0	1	4	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Expression écrite I	K1D11520	42	0	1	2	NON	OUI	Ecrite	NON		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	
Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix (exemple 1 elp parmi 6 dans la liste)																												
Cours optionnel	Saisir intitulé		0	0	0	0						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total			252	0		30						6	0									0	0	0	0	378		
Volume horaire étudiant			252	0																		0			378			
Total annuel			588	0		60						14	0									0	24	0	0	858		
Volume horaire annuel étudiant			588	0																		24			858			

* Indiquer le nom du partenaire qui assume financièrement le cours

* Indiquer le nom du partenaire qui assume financièrement le cours

(2) Nb de groupes pris en charge financièrement par la formation (sur budget central et sur ressources propres)

(3) Code VET pour une formation de Paris 1

Préciser ci-dessous : Domaine/Mention/Licence 1.2 ou 3/Parcours/Régime (FI, FA, FC, Contrat de professionnalisation)/composante

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide		Modalités du contrôle des connaissances				Mutualisation		Nb de groupes		Charge d'enseignement								Section CNU			
				Volume horaire encadré		Evaluation						Session 1		Session 2		Nb de groupes		Charge d'enseignement imputable à la formation (HETD)			Charge d'enseignement imputable à une autre formation ou composante de Paris 1 (HETD)	Charge d'enseignement imputable à un partenaire ou un tiers hors Paris 1 (HETD)	
				CM	TD	Coef.	ECTS					Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) OUI ou NON	Evaluation terminale (ET) Ecrit / Oral / Hybride / Autre	Mutualisé car présents dans plusieurs maquettes >NON > OUI-A même mention > OUI-B même composante > OUI-C transversale à plusieurs composantes	Liste des VET ou parcours partageant cet élément pédagogique	Total Nb de groupes (1)	Code VET porteur (pour OSE) (Si création, indiquer la mention + parcours)	Nb de groupes imputables à la formation (2)				Nb de groupes imputables à une autre formation ou composante UPIPS
Semestre 3				UE 1 :		6	30			CM	TD	Sur budget central		Sur ressources propres		CM		TD		Sur budget central	Sur ressources propres		
Cours obligatoire	Cours optionnel de philosophie			42	0	1	4	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	63
Cours obligatoire	Epistémologie	K2D20117		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	12	0	51	
Cours obligatoire	Philosophie médiévale	K2D20117		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Esthétique	K2D20417		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	12	0	51	
Cours obligatoire	Méthodologie philosophique I			42	0	1	4	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	1 matière au choix																						
Cours optionnel	Grec ancien III	K2D20917		42	0	1	4	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours optionnel	Latin I	K2D21117		42	0	1	4	NON	OUI	Ecrit	NON	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Total				294	0		30					7	0							0	24	0	417
Volume horaire étudiant																							
Semestre 4				UE 1 :		6	30			CM	TD	Sur budget central		Sur ressources propres		CM		TD		Sur budget central	Sur ressources propres		
Cours obligatoire	Ontologie	K2D20217		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	63
Cours obligatoire	Problèmes d'éthique			42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Analyse des textes philosophiques	K2D20617		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	Histoire et philosophie de la science I	K3D10317		42	0	1	6	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	1 matière au choix parmi 2																					0	
Cours optionnel	Grec ancien IV	K2D21217		42	0	1	4	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours optionnel	Latin II	K2D21417		42	0	1	4	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours obligatoire	1 matière au choix parmi deux																						
Cours optionnel	français langue vivante			42	0	1	2	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Cours optionnel	langue vivante 1			42	0	1	2	NON	OUI	Ecrit		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	63	
Total				336	0							6	0							0	0	0	504
Volume horaire étudiant																							
Total annuel				630	0		60					13	0							0	24	0	921
Volume horaire annuel étudiant				630	0															24			921

Adoption en CFVU	18/06/2024
Date de mise en ligne (intranet, internet)	
Date de transmission au rectorat	



RÈGLEMENT DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

DOMAINE : Droit, économie, gestion
LICENCE MENTION : Philosophie

Licence 1^{ère} année :

- parcours « propédeutique » : L2K102
- parcours « Galatasaray » : L2K1D1
- parcours « sociologie » : L2K104

Licence 2^{ème} année :

- parcours « Galatasaray » : L2K2D1
- parcours « humanités » : L2K201
- parcours « logique et culture scientifique » : L2K202
- parcours « sociologie » : L2K204

Licence 3^{ème} année :

- parcours « Galatasaray » : L3K3D1
- parcours « humanités » : L3K301
- parcours « logique et culture scientifique » : L3K302
- parcours « sociologie » : L3K304

Double licence 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année :

- parcours « philosophie – économie » : D2K1B1, D2K2B1, D3K3B1
- parcours « philosophie – histoire » : D2K1J1, D2K2J1, D3K3J1
- parcours « philosophie – droit » : D2K1W1, D2K2W1, D3K3W1
- parcours « philosophie – science politique » : D2K1L1, D2K2L1, D3K3L1
- parcours « philosophie – lettres » : D2K101, D2K201, D3K301 (en partenariat avec l'Université Sorbonne-Nouvelle)

Vu le code de l'éducation et notamment les dispositions des articles L. 612-2 à L. 612-4 ;

Vu les dispositions des articles D. 613-17 à 25 du code de l'éducation relatives aux diplômes en partenariat international ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, tel que modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle tel que modifié par l'arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence.

I. GENERALITES

1. La licence est constituée de 6 semestres d'enseignement. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement, pour un total de 180 crédits européens ECTS.
Le nombre de crédits affectés à un semestre est de 30 pour l'ensemble des UE de ce semestre. Chaque enseignement et unité d'enseignement est affecté d'un coefficient. Les unités d'enseignement permettent de valider des blocs de compétences. L'échelle des coefficients et des crédits est cohérente. Le rapport entre les coefficients des unités d'enseignement ne peut excéder la proportion de 1 à 5.

Pour chaque unité d'enseignement, il existe une session principale et une session dite de « seconde chance » (qui correspond à un rattrapage). Cette dernière pourra concerner aussi bien les enseignements théoriques que préprofessionnels comme la soutenance d'un mémoire.

2. Conformément aux articles L. 611-12 et D. 611-13 à D. 611-20 du code de l'éducation, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.
3. Dans le cadre de l'individualisation des parcours, chaque étudiant a la possibilité, en relation avec le directeur d'études, de choisir parmi les options proposées dans les maquettes de licence, sous réserve des places disponibles.
4. L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne considère que la licence en 3 ans constitue la référence. Il n'existe pas de dispositifs aménagés permettant de réaliser une licence en moins de trois ans.
5. Les trois années de licence comprennent un minimum de 1 500 HETD en présentiel.
6. La direction des études est notamment une interface de dialogue et d'accompagnement de l'étudiant au cours de sa licence. Elle correspond à un collectif d'enseignants qui sont en interrelation direct avec les étudiants et qui ont pour mission avec le support des équipes pédagogiques, d'identifier des étudiants en difficultés, ou aux besoins spécifiques, et de les diriger vers des dispositifs d'accompagnement pour renforcer la réussite en licence et accompagner l'orientation ou la réorientation de l'étudiant s'il le souhaite. Ils sont un interlocuteur privilégié pour les étudiants et les conseillent dans le déroulement de leur scolarité. Ils n'ont en revanche pas de pouvoir décisionnaire de poursuite d'études et ne peuvent pas prendre de décision qui relèverait des compétences du jury de licence. Si aucun membre de la direction d'études ne fait partie du jury de licence, il est alors conseillé d'inviter un représentant de la direction d'études – à titre consultatif – aux délibérations afin de permettre la transmission aux membres du jury des informations utiles à la connaissance des parcours individuels des étudiants au cours de leurs études.
7. Le présent règlement de contrôle des connaissances s'applique à la licence et aux double-licences de l'UFR de philosophie (UFR 10).

II. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle (conformément aux dispositions de l'article D. 612-2 du code de l'éducation).
Elle se fait en début d'année universitaire conformément à l'arrêté du président de l'université statuant chaque année sur les dates limites d'inscription administrative. L'inscription administrative est obligatoire et préalable à l'inscription pédagogique.

L'inscription pédagogique est faite semestriellement pour chacune des trois années de licence avant le début des cours et des TD du semestre concerné, selon un calendrier fixé par l'administration de l'UFR et porté à la connaissance des étudiants.

Pour chaque inscription pédagogique, il existe une possibilité de modification au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

Les étudiants peuvent consulter leur inscription pédagogique sur <http://ipconsult.univ-paris1.fr> tout au long de l'année. En cas de réclamation ou de litige, le dernier contrat pédagogique affiché en ligne fera foi.

2. Inscription par transfert :

Conformément à l'article D. 612-8 du code de l'éducation, un étudiant régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et désirant obtenir son transfert dans un autre établissement public d'enseignement supérieur doit en faire la demande à son chef d'établissement ainsi que, sous son couvert, au chef de l'établissement dans lequel il désire poursuivre ses études.

Le transfert est subordonné à l'accord des deux chefs d'établissement.

Dans ce cas, l'inscription annuelle prise dans l'établissement de départ est valable dans l'établissement d'accueil.

Le chef de l'établissement de départ transmet le dossier de l'intéressé au chef de l'établissement d'accueil.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement, les études qu'il a effectuées sont prises en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil, au vu de la scolarité déjà accomplie.

Les modalités de prise en compte du parcours déjà réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en L3 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de l'UFR ou de l'Institut.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de l'UFR ou de l'Institut.

3. Inscription par validation d'acquis personnels (code de l'éducation, article L. 613-5), validation des acquis de l'expérience (code de l'éducation, article L. 613-4) ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger (code de l'éducation, article L. 613-3) :

La validation d'enseignement se fait par UE entières ou par éléments constitutifs d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution d'une note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation est prononcée par le jury de validation compétente de l'UFR ou de l'Institut désigné par le président de l'université.

III. PROGRESSION

En cas de validation totale de l'année : progression automatique dans l'année supérieure.

Cette possibilité est étendue aux étudiants ayant validé 50 ECTS.

En cas de redoublement, l'étudiant doit se réinscrire dans les matières qu'il n'a pas validées, au sein des UE non validées, et doit repasser les examens correspondants.

Toutefois, un étudiant auquel ne manque qu'un semestre est autorisé à s'inscrire dans l'année suivante.

Dans ces conditions, un étudiant peut s'inscrire simultanément dans deux années d'études consécutives de la même formation. Toutefois, un étudiant ne peut s'inscrire en L3 s'il n'a pas validé les semestres 1 et 2 de L1.

Les étudiants qui n'ont validé qu'un semestre d'enseignement peuvent bénéficier de dispositifs de réorientations. Sous la coordination de la direction des études compétente, les étudiants en

difficultés et notamment ceux qui n'ont pas validés un semestre de licence, pourront se voir proposer un accompagnement individualisé.

L'accès en M1 n'est possible qu'après l'obtention du diplôme de Licence en mention « philosophie ».

IV. EXAMENS

1. La première session d'examen est organisée aussitôt après la fin des enseignements.
2. Une session de « seconde chance » (c'est-à-dire de rattrapage) a lieu, après les résultats de la session initiale, lorsque l'étudiant n'a pas validé son année dans les matières où il n'a pas obtenu la moyenne.

La note attribuée dans chaque matière à la seconde chance correspond à la meilleure note entre les notes obtenues à la première et à la seconde chance (sans prise en compte du contrôle continu pour la seconde session).

3. Les étudiants étrangers qui suivent des enseignements à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre de conventions d'échanges internationaux ont la possibilité de bénéficier d'une seconde chance, à l'issue de la première session d'examens afin de faciliter leur retour dans leur pays d'origine.
4. Les dates des examens sont affichées sur l'ENT de chaque étudiant ; elles sont envoyées aux adresses courriel prenom.nom@etu.univ-paris1.fr des étudiants ; elles sont affichées dans les secrétariats 3 semaines avant les épreuves et sont consultables sur le site internet de l'UFR : <https://philosophie.pantheonsorbonne.fr/philosophie>

Les étudiants salariés peuvent, en cas de nécessité, notamment de demande de la part de leur employeur, obtenir une convocation officielle aux épreuves d'examen auprès des secrétariats concernés.

5. L'étudiant doit se présenter au moins un quart d'heure avant le début des épreuves, être muni de sa carte d'étudiant de l'université Paris 1 et respecter la place qui lui a été attribuée (se reporter à la liste d'affichage à l'entrée de la salle d'examen). Il devra obligatoirement émarger avant de rendre sa copie d'examen. Aucune entrée ne sera autorisée après un tiers de temps après le début de l'épreuve. Les sorties ne sont autorisées qu'un tiers de temps après le début de l'épreuve. L'utilisation de téléphone ou smartphone est interdits dans les salles d'examen.

D'autres dispositions pourront être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants concernant le matériel utilisable. Les étudiants en seront informés avant le début des épreuves. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

Tout étudiant en situation de handicap (cf. point XI ci-dessous) peut bénéficier d'aménagements. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (voir site <http://www.univ-paris1.fr/> rubrique « Vie étudiante »).

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. L'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre peuvent résulter :
 - d'un contrôle continu et d'un examen de fin de semestre
 - d'un contrôle continu sans examen terminal (sauf pour les étudiants bénéficiant des régimes spéciaux qui sont inscrits en examen terminal)
 - d'un examen terminal, sans contrôle continu

L'examen terminal peut être réalisé soit sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, soit d'une épreuve orale.

Le contrôle continu est défini au sein de chaque équipe pédagogique et est effectué selon des modalités similaires à tous les groupes de TD d'une même matière et sont communiquées aux étudiants en début de semestre.

Les épreuves écrites sont anonymes et comportent en principe deux sujets au choix.

2. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
Le secrétariat concerné doit être saisi, justificatif(s) à l'appui, de cette demande de passage en régime d'examen terminal. L'étudiant ayant obtenu une telle dérogation ne peut pas assister aux séances de TD en auditeur libre.
3. L'assiduité aux travaux dirigés et conférences de méthode est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre.
La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.
4. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%. Le contrôle continu doit comprendre au moins trois notes.
5. Trois inscriptions consécutives en L1/L2 et cinq inscriptions consécutives sur l'ensemble de la licence sont de droit. Au-delà, toute inscription consécutive supplémentaire est soumise à une décision du jury.

VI. NOTATION DES EPREUVES

A. Notes, coefficients et crédits

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes : *cf. les maquettes des enseignements*

- la notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes : chaque épreuve est notée sur 20.
- crédits : voir la maquette des différentes formations.
- 1ère session et 2ème chance :
 - un tableau avec les modes d'examen sera disponible en début d'année universitaire.
 - pour les matières mutualisées dispensées par d'autres UFR ou départements, il convient de se référer au régime de contrôle des connaissances en vigueur dans l'UFR ou le département concerné.

B. Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Dans le cadre de l'individualisation des parcours, les étudiants se voient proposer, dans les maquettes de chaque formation, à la fois des cours obligatoires – qui constituent le socle commun de connaissances – et des cours optionnels qui contribuent à l'individualisation des parcours. Ces cours optionnels seront ouverts en fonction des places disponibles.
4. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de licence quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation, sous réserve de places disponibles.

VII. CAPITALISATION ET COMPENSATION

1. Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence, les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements :
Conformément à l'article 14 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence, les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne, dans les UE non validées. Les crédits qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre :
Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. **Compensation annuelle** : elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année.
Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.
6. **Compensation « exceptionnelle »** pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique globalement sur les semestres S1, S2, S3 et S4 :
Les étudiants ayant validé leurs deux semestres de L2 mais un seul semestre de L1 peuvent bénéficier par décision du jury, de la validation du semestre de L1 non validé par une modalité de compensation exceptionnelle.
7. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

8. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.
9. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger :
Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Les résultats peuvent être consultés à la fin de chaque semestre, pendant une période donnée sur internet : <http://resultat.univ-paris1.fr>

Un relevé de notes est produit à la fin de chaque session.

Explication des types de résultats sur l'année de licence :

ADM : Admis(e), passage automatique dans l'année supérieure

AJ : Ajourné(e), non autorisé à passer dans l'année supérieure ;

AJAC : Ajourné(e) Autorisé à Continuer, l'étudiant n'a pas la moyenne générale, mais il a au maximum un semestre de retard, il est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure mais il doit repasser les matières pour lesquelles il a été ajourné.

DEF : défaillant(e) cas d'un étudiant absent n'ayant pas observé les exigences du contrôle continu (absences injustifiées etc.) ou ne s'étant pas présenté aux examens ; doit se présenter à la session de « seconde chance ».

VIII. OBTENTION DES DIPLOMES

A. Diplôme intermédiaire DEUG

1. Sans demande expresse de l'étudiant, le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.
2. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part les 2 semestres de L1 et d'autre part les 2 semestres de L2.
3. En cas d'obtention, le diplôme est édité sur demande.

B. Diplôme final de licence

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies pour la formation énoncée au chapitre VII notamment ses alinéas 5 et 6.

Le diplôme de licence est accompagné d'un supplément au diplôme décrivant la formation suivie ainsi que les compétences et les connaissances acquises.

C. Mentions

La validation du diplôme (DEUG ou Licence) est assortie des mentions suivantes :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20 ;
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20 ;
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20 ;
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20.

Pour le DEUG, la mention prend pour référence les notes des semestres 3 et 4 ou les notes des semestres 1, 2, 3 et 4 suivant les pratiques de chaque famille disciplinaire.

Pour la licence, la mention prend pour référence les notes des semestres 5 et 6.

IX. JURY

1. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et a connaissance des modalités prévues dans le contrat pédagogique des étudiants pour la réussite étudiante. Il peut décerner des points de jury. La délivrance du diplôme de Licence ou le titre de DEUG est prononcée après sa délibération.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

X. REORIENTATION

Tout étudiant peut demander une réorientation à l'issue du S1, S2, S3 et S4 de licence.

La commission de réorientation examine les demandes des étudiants et se prononce sur les matières pouvant être validées et sur les obligations d'études dans le cadre du nouveau cursus.

1. En cours de licence, des réorientations sont possibles en usant des passerelles prévues pour l'accès aux différentes formations.
2. L'étudiant qui change de filière au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne conserve les unités et les enseignements capitalisés qu'il a validés lorsque ceux-ci figurent au programme de la nouvelle filière avec le même régime de contrôle des connaissances.
3. La commission de réorientation de chaque licence est composée et nommée par le président de l'université, après avis du directeur de la composante :
 - du directeur de la composante concernée ou son représentant
 - de 6 enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la licence
 - d'un membre de la direction d'études
 - d'un membre du personnel des services de scolarité concernés
 - de 4 étudiants maximum membres du conseil de la composante
 - d'un membre du SCUIO

XI. REGIMES SPECIAUX

1. Les étudiants en situation de handicap et/ou présentant un problème de santé peuvent demander l'application des dispositions prévues le décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 (bulletin officiel n° 2 du 12 janvier 2012).
2. Des dispositions particulières sont arrêtées pour les étudiants suivant un enseignement à distance.

XII. STAGES (article L. 124-1 et suivants et D. 124-1 et suivants du code de l'éducation)

Les étudiants ont la possibilité dans le cadre de leur cursus pédagogique, de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable du diplôme et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>, rubrique « Insertion professionnelle »). Le stage doit impérativement être compatible avec l'assiduité aux enseignements.

Les conventions de stage doivent être impérativement saisies depuis l'ENT, imprimées en trois (3) exemplaires. Elles doivent être impérativement signées par l'entreprise, par l'enseignant-référent du stagiaire et par le stagiaire lui-même puis déposées au secrétariat concerné pour signature du directeur de l'UFR, avant le début du stage.

MAQUETTES DES ENSEIGNEMENTS

Pour davantage d'informations, veuillez contacter le service de la scolarité de rattachement.

Annexe au règlement de contrôle des connaissances type relative à la mise en œuvre d'une période de césure

*Vu les articles L. 613-1, L. 611-12 et D. 611-13 à D. 611-20 du code de l'éducation ;
Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015 ;
Vu le décret 2018-372 du 18 mai 2018 relatif à la suspension temporaire des études dans
les établissements publics dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur ;
Vu la circulaire n° 2019-030 du 10 avril 2019 relative à la mise en œuvre de la suspension
temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics.*

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposées par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure - La période dite « de césure » :

Le début d'une période de césure coïncide nécessairement avec celui d'un semestre universitaire

- Sa durée ne peut être inférieure à celle d'un semestre universitaire, ni supérieure à deux semestres consécutifs.
- Elle peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- Le téléservice défini par l'article D. 612-1 du code de l'éducation qui gère la procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle mentionnée à l'article L. 612-3 du code de l'éducation permet au candidat qui souhaite débiter une césure dès l'entrée dans l'enseignement supérieur de transmettre sa demande une fois qu'il a accepté la proposition d'inscription faite par l'établissement.
- Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Non attribution possible d'ECTS.- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/service volontaire européen/volontariat associatif ou autres formes de volontariat (de solidarité, en administration ou en entreprise)	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat	Inscription au « Diplôme étudiant-entrepreneur »	Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'espace économique européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / espace économique européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour

bénéficiaire d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

□ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante (par délégation du président de l'université) son projet de césure au minimum un mois ouvrable avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant la nature, les modalités de réalisation, les objectifs du projet est soumis à l'approbation du président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Lorsque l'étudiant souhaite interrompre la période de césure avant le terme prévu dans la convention mentionnée ci-dessous, la réintégration dans la formation ne peut intervenir sans l'accord du président ou du directeur de l'établissement.

Convention pédagogique.- Lorsque le directeur de la composante (sur délégation du président de l'université) donne son accord à la demande de césure, l'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique qui comporte les mentions obligatoires suivantes :

- Les modalités de sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour ([V. modèle de convention pédagogique ci-joint](#)) ;
- Le dispositif d'accompagnement pédagogique ;
- Les modalités de validation de la période de césure par l'attribution de crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables.

Modalité de validation de la période de césure :

La validation de l'année de césure donne lieu à l'obtention de 10 ECTS qui s'ajoutent au nombre total de crédits européens délivrés à l'issue de la formation et qui n'entraîne aucune dispense d'enseignement ou de stage. Un certificat spécifique liée à l'année de césure est alors délivré.

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

Lorsque le diplôme préparé dans l'établissement d'inscription est un diplôme national, l'étudiant acquitte des droits de scolarité au taux réduit prévu dans l'annexe de l'arrêté fixant les droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale.- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Étant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

Licence 1ère année parcours "propedeutique" (L2K102)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE FONDAMENTALE					
				3	16
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	3	5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13		5
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale</i>	19,5	19,5		6
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	10
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale complémentaire</i>	26	0		3
Cours obligatoire	<i>Logique et Philosophie</i>	26	0		3
Cours obligatoire	<i>Physique ou</i>		39	2	2
	<i>Biologie ou</i>				
	<i>Mathématique</i>				
Cours obligatoire	<i>Histoire de l'art & archéologie ou</i>	39	26		2
	<i>Droit découverte ou</i>				
	<i>Economie découverte ou</i>				
	<i>Histoire ou</i>				
	<i>Géographie ou</i>				
	<i>Sociologie et ethnologie Sociologie et ethnologie 1 ou</i>				
	<i>Langue ancienne ou</i>				
	<i>Langue vivante</i>				
UE METHODOLOGIE					
				1	4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>		19,5	1	3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18		1
Total		136,5	148		30
Volume horaire étudiant		284,5			
Semestre 2					
UE 1 FONDAMENTALE					
				3	15
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	3	5
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique</i>	19,5	19,5		5
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	10
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie complémentaire</i>	26	0		3
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	13	39		3
Cours obligatoire	<i>TPLE</i>		26		2
Cours obligatoire	<i>Physique ou</i>	39	26	2	2
	<i>Biologie ou</i>				
	<i>Mathématiques ou</i>				
	<i>Sociologie politique ou</i>				
	<i>Relations internationales ou</i>				
	<i>Histoire de l'art & archéologie ou</i>				
	<i>Histoire ou</i>				
	<i>Géographie ou</i>				
	<i>Psychologie sociale ou</i>				
	<i>Sciences Economiques ou</i>				
	<i>Langue ancienne ou</i>				
<i>Langue vivante</i>					
UE METHODOLOGIE					
				1	5
Cours obligatoire	<i>Méthodologie+ tutorat</i>		19,5		4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18	1	1
Total		123,5	174		30
Volume horaire étudiant		297,5			
Total annuel					
		260	322		60
Volume horaire étudiant		582			

Licence 1ère année parcours "Galatasaray" (L2K1D1)						
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré		Evaluation		
		CM	TD	Coef.	ECTS	
Semestre 1						
UE 1 :						
Cours obligatoire	<i>Introduction à la philosophie</i>	K1D10720	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique</i>	K1D10920	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Ethique</i>	K2D20517	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Grec ancien I</i>	K1D10820	42	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Logique I</i>	K1D11120	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Matière obligatoire: 1 élément à choisir</i>	K1D11519				
Cours optionnel	<i>Introduction à la sociologie</i>	K1D10120	42	0	1	2
Cours optionnel	<i>Introduction à l'économie</i>	K1D10320	42	0	1	2
Cours optionnel	<i>Introduction au droit</i>	K1D10520	42	0	0	2
Total			336	0		30
			336			
Volume horaire étudiant			336	0		
Semestre 2						
UE 1 :						
Cours obligatoire	<i>Introduction à la philosophie II</i>	K1D10220	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie moderne I</i>		42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique I</i>		42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Logique II</i>	K1D10620	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Grec ancien II</i>		42	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Expression écrite I</i>	K1D11520	42	0	1	2
Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix (exemple 1 elp parmi 6 dans la liste)					0	0
Cours optionnel	<i>Saisir intitulé</i>		0	0	0	0
Total			252	0		30
			252			
Volume horaire étudiant			252	0		
Total annuel			588	0		60
			588			
Volume horaire annuel étudiant			588	0		

**Licence 1ère année
parcours "sociologie" (L2K104)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale</i>	19,5	19,5		4
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	12
Cours obligatoire	<i>Sociologie et ethnologie: textes et auteurs fondateurs (Sciences Sociales découverte) Sociologie et ethnologie 1</i>	13	19,5		3
Cours obligatoire	<i>L'enquête sociologique: méthodes et enjeux Enquête sociologique</i>		26		3
Cours obligatoire	<i>Socio-anthropologie Anthropologie des sociétés contemporaines</i>	13	19,5	2	3
Cours obligatoire	<i>Logique et philosophie</i>	13	13		3
UE METHODOLOGIE					
				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>		19,5		4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18	1	2
Total		84,5	161		30
		245,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 2					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique</i>	19,5	19,5		4
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	12
Cours obligatoire	<i>Sociologie et ethnologie: textes et auteurs fondateurs Sociologie et ethnologie 2</i>	13	19,5		3
Cours obligatoire	<i>Psychologie sociale</i>	13	19,5		3
Cours obligatoire	<i>L'enquête sociologique: initiation aux méthodes quantitatives Méthodes quantitatives</i>		26	2	3
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	13	39		3
UE METHODOLOGIE					
				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>		19,5		4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18	1	2
Total		84,5	187		30
		271,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel					
		169	348		60
		517			

Licence 2ème année parcours "Galatasaray" (L2K2D1)						
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré		Evaluation	
			CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3						
UE 1 :					6	30
Cours obligatoire	<i>Cours optionnel de philosophie</i>		42	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	K2D20117	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie médiévale</i>	K2D20117	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Esthétique</i>	K2D20417	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie philosophique I</i>		42	0	1	4
Cours obligatoire	1 matière au choix					
Cours optionnel	<i>Grec ancien III</i>	K2D20917	42	0	1	4
Cours optionnel	<i>Latin I</i>	K2D21117	42	0	1	4
Total			294	0		30
Volume horaire étudiant						
Semestre 4						
UE 1 :					6	30
Cours obligatoire	<i>Ontologie</i>	K2D20217	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Problèmes d'éthique</i>		42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Analyse des textes philosophiques</i>	K2D20617	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Histoire et philosophie de la science I</i>	K3D10317	42	0	1	6
Cours obligatoire	1 matière au choix parmi 2					
Cours optionnel	<i>Grec ancien IV</i>	K2D21217	42	0	1	4
Cours optionnel	<i>Latin II</i>	K2D21417	42	0	1	4
Cours obligatoire	1 matière au choix parmi deux					
Cours optionnel	<i>français langue vivante</i>		42	0	1	2
Cours optionnel	<i>langue vivante 1</i>		42	0	1	2
Total			336	0		
Volume horaire étudiant			336			
Total annuel			630	0		60
Volume horaire annuel étudiant			630	0		

Licence 2ème année parcours "logique et culture scientifique" (L2K202)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE FONDAMENTALE				3	13
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		5
UE COMPLEMENTAIRE				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale complémentaire</i>	26	0		3
Cours obligatoire	<i>Mathématiques</i>	13	13		3
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	26	26	3	3
Cours obligatoire	<i>Histoire de la logique antique et médiévale</i>	13	13		3
UE METHODOLOGIE				1	5
Cours obligatoire	<i>Méthodologie+ tutorat</i>	0	19,5		3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>	0	18	1	1
Cours obligatoire	<i>Informatique et philosophie</i>	0	18		1
Total		123,5	153		30
		276,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 4					
UE FONDAMENTALE				3	13
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		5
UE COMPLEMENTAIRE				0	11
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	26	26		6
Cours obligatoire	<i>Histoire de la logique moderne et contemporaine</i>	13	13	3	3
Cours obligatoire	<i>TPLE</i>		26		2
UE METHODOLOGIE				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>	0	19,5		3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>	0	18	1	1
Cours obligatoire	<i>Informatique et philosophie</i>	0	18		2
Total		84,5	166		30
		250,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		208	319		60
		527			

**Licence 2ème année
parcours "sociologie" (L2K204)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		4
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	12
Cours obligatoire	<i>Sociologies contemporaines Sociologie contemporaine</i>	13	26	2	4
Cours obligatoire	<i>L'enquête sociologique: initiation aux méthodes qualitatives Méthodes qualitatives</i>		26		4
Cours obligatoire	<i>Socio-anthropologie par spécialité de recherche Inégalités et vulnérabilités</i>	13	13		4
UE METHODOLOGIE					
				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>	0	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>	0	18		2
Total		71,5	146,5		30
		218			
Volume horaire étudiant					
Semestre 4					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		4
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	12
Cours obligatoire	<i>Anthropologie: théories et méthodes Anthropologie générale</i>	13	26		4
Cours obligatoire	<i>L'enquête sociologique: Statistiques et démographie Statistiques et démographie</i>		26	2	4
Cours obligatoire	<i>Socio-anthropologie par spécialité de recherche Domaines de recherche spécialisés</i>	13	13		4
UE METHODOLOGIE					
				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>		18	1	4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18		2
Total		71,5	146,5		30
		218			
Volume horaire étudiant					
Total annuel					
		143	293		60
		436			

Licence 2 ème année parcours "humanité" L2K201)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE FONDAMENTALE					
				3	15
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		5
Cours obligatoire	<i>antique et médiévale</i>	13	13	3	5
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		5
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	9
Cours obligatoire	<i>Esthétique</i>	13	13		3
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale complémentaire ou bien</i>	26			3
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie complémentaire</i>			2	
Cours obligatoire	<i>Histoire de l'art & archéologie ou Histoire ou Géographie ou Droit constitutionnel ou Sciences Economiques ou Sciences sociales Sociologie contemporaine ou Langue ancienne ou Langue vivante ou Histoire de la logique antique et médiévale</i>	39	26		3
UE METHODOLOGIE					
				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie+ tutorat</i>		19,5	1	4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18		2
Total		123,5	122		30
Volume horaire étudiant		245,5			
Semestre 4					
UE FONDAMENTALE					
				3	15
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	3	5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13		5
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		5
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	9
Cours obligatoire	<i>Esthétique</i>	13	13		3
Cours obligatoire	<i>TPLÉ</i>		26		3
Cours obligatoire	<i>Histoire de l'art et archéologie ou Histoire ou Géographie ou Constitution de la Vème République ou Sciences Economiques ou Sciences Sociales Anthropologie ou Langue ancienne ou Langue vivante ou Histoire de la logique moderne et contemporaine</i>	39	26	2	3
UE METHODOLOGIE					
				1	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>		19,5		3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18	1	1
Cours obligatoire	<i>Raisonnement et argumentation</i>	18	0		2
Total		115,5	148		30
Volume horaire étudiant		263,5			
Total annuel		239	270		60
		509			

**Licence 3ème année
parcours "Galatasaray" (L3K3D1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré		Evaluation		
		CM	TD	Coef.	ECTS	
Semestre 5						
UE 1 :						
Cours obligatoire	<i>Philosophie de la religion</i>	K3D10917	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Analyse des textes philosophiques</i>		42	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire et philosophie de la science II</i>	K3D10417	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique II</i>	K3D10517	42	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Expression écrite II</i>		42	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Argumentation orale 2</i>		42	0	1	2
Cours obligatoire	<i>1 matière au choix parmi les deux</i>					
Cours optionnel	<i>Philosophie antique II</i>		42	0	1	6
Cours optionnel	<i>Philosophie islamique</i>		42	0	1	6
UE 2 :						
Total						
			336	0		30
			336			
Volume horaire étudiant						
Semestre 6						
UE 1 :						
Cours obligatoire	<i>Notions philosophiques</i>		42	0	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie moderne II</i>	K3D10217	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie contemporaine I</i>	K3D11317	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie de l'histoire</i>	K3D11117	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Philosophie contemporaine II</i>	K3D11017	42	0	1	6
Cours obligatoire	<i>1 matière au choix parmi les deux</i>					
Cours optionnel	<i>français langue étrangère</i>		42	0	1	2
Cours optionnel	<i>Langue vivante</i>		42	0	1	2
Total						
			294	0		30
			294			
Volume horaire étudiant						
Total annuel						
			630	0		60
			630			
Volume horaire annuel étudiant						
			630	0		

Licence 3 ^{ème} année parcours "humanité" (L3K301)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5					
UE FONDAMENTALE					
				3	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	19,5	6,5		5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	26	13	3	6
Cours obligatoire	TPLE		26		4
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	9
PARCOURS PHILOSOPHIE 3 matières					
Cours obligatoire	Epistémologie <i>et/ ou</i>	26	13		3
Cours obligatoire	Hist. Des Sciences <i>et/ ou</i>	26	13		3
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique <i>et/ ou</i>	26	13		3
	Sociologie (Sexe et genre? Sociologie du travail? Socio-anthropologie			2	
	Esthétique <i>et/ ou</i>				
	Philosophie du Droit				
PARCOURS MINEURE 3 matières					
Cours obligatoire	Mineure Sociologie <i>et/ou</i>				
Cours obligatoire	Mineure Histoire <i>et/ou</i>				
Cours obligatoire	Mineure Géo <i>et/ou</i>				
Cours obligatoire	Mineure Art				
UE LANGUES					
				1	6
Cours obligatoire	Langue vivante 1		19,5		3
Cours obligatoire	Langue vivante 2 vivante <i>ou</i>		19,5	1	3
Cours obligatoire	Langue vivante ancienne				
Total		123,5	123,5		30
		247			
Volume horaire étudiant					
Semestre 6					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	Philosophie générale	19,5	6,5	3	6
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13		6
UE COMPLEMENTAIRE					
				2	12
PARCOURS PHILOSOPHIE 3 matières					
Cours obligatoire	Epistémologie <i>et/ ou</i>	26	13		4
	Hist. des sciences <i>et/ ou</i>	26	13		4
Cours obligatoire	politique <i>et/ ou</i>	<u>26</u>	<u>13</u>	<u>2</u>	<u>4</u>
	Sociologie (Socio-anthropologie de la connaissance? Corps et politique? Pratique de l'enquête 2,) <i>et/ ou</i>				
Cours obligatoire	Esthétique <i>et/ ou</i>				
Cours obligatoire	Philosophie du droit				
PARCOURS MINEURE 3 matières					
Cours obligatoire	Mineure Sociologie <i>et/ ou</i>				
Cours obligatoire	Mineure Histoire <i>et/ ou</i>				
Cours obligatoire	Mineure Géo <i>et/ ou</i>				
Cours obligatoire	Mineure Art				
UE LANGUES					
				1	6
Cours obligatoire	Langue vivante 1	0	19,5		3
Cours obligatoire	Langue ancienne 2 <i>ou</i>	0	19,5	1	3
Cours obligatoire	Langue vivante 2				
Total		123,5	97,5		30
		221			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		247	221		60
		468			

Licence 3ème année parcours "logique et culture scientifique" (L3K302)				
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Volume Horaire		Info RCC	
	CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5				
UE FONDAMENTALE			3	15
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	26	26	5
Cours obligatoire	<i>Mathématique</i>	19,5	6,5	5
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	19,5	6,5	5
UE COMPLEMENTAIRE			2	10
Cours obligatoire	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	5
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	26	13	5
UE METHODOLOGIE			1	5
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1</i>	0	19,5	2,5
Cours obligatoire	<i>TPLÉ</i>	13	13	2,5
Total		130	97,5	30
		227,5		
Volume horaire étudiant				
Semestre 6				
UE FONDAMENTALE			0	15
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	26	26	5
Cours obligatoire	<i>Philosophie de la logique</i>	19,5	6,5	5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie</i>	26	13	5
UE COMPLEMENTAIRE			2	10
Cours obligatoire	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	5
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	26	13	5
UE 3 METHODOLOGIE			1	5
Cours obligatoire	<i>langue vivante 1</i>	0	19,5	2,5
Cours obligatoire	<i>Méthodologie</i>	0	19,5	2,5
Total		123,5	110,5	30
		234		
Volume horaire étudiant				
Total annuel		253,5	208	60
		461,5		

**Licence 3ème année
parcours" sociologie " (L3K304)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	19,5	6,5	3	6
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie</i>	26	13		6
UE COMPLEMENTAIRE (3 cours)					
Cours obligatoire	<i>Pratique de l'enquête 1</i>	13	26	2	4
Cours obligatoire	<i>Sociologie du travail</i>	26	13		4
1 cours au choix parmi 3	<i>Socio-anthropologie des techniques ou</i>	26	13		4
	<i>Sexe et genre ou</i>	19,5	19,5	4	
	<i>Socio-anthropologie de l'environnement</i>	19,5	19,5	4	
UE METHODOLOGIE					
Cours obligatoire	<i>TPLE</i>	13	13	1	3
Cours obligatoire	<i>Langue Vivante 1</i>		19,5		3
Total		162,5	143		30
		305,5			
Volume horaire étudiant semestre 1		123,5/ 117	104/ 110,5		
Semestre 6					
UE FONDAMENTALE					
				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	19,5	6,5	3	6
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie</i>	26	13		6
UE COMPLEMENTAIRE (3 cours)					
Cours obligatoire	<i>Pratique de l'enquête 2</i>	13	26	2	4
2 cours au choix parmi 3	<i>Corps et politique</i>	26	13		4
	<i>Socio-anthropologie de la connaissance</i>	26	13		4
	<i>Socio-anthropologie du développement</i>	19,5	19,5		4
UE METHODOLOGIE					
Cours obligatoire	<i>Méthodologie</i>		19,5	1	3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1</i>		19,5		3
Total		130	130		30
		260			
Volume horaire étudiant 2nd semestre		110,5/ 104	110,5/ 17		
Total annuel étudiant		234/ 221	214,5/ 227,5		60
		448,5			

Licence 2ème année parcours " Philosophie-Histoire" (D2K2J1)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Fondamentale Philosophie					
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie ancienne et médiévale	13	13	1	5
UE 2 : Fondamentale Histoire					
Cours obligatoire	Histoire moderne	26	39	1	5
Cours obligatoire	Histoire contemporaine	26	39	1	5
UE 3 : Méthodologie					
Cours obligatoire	Langue vivante 1*		18	1	1
Cours obligatoire	Informatique et statistique	13	19,5	1	1
Cours obligatoire	Une matière au choix de Science sociale: Sociologie contemporaine ou socio anthropo Sociologie contemporaine ou Inégalités et vulnérabilités				2
Cours obligatoire		13	26		
Cours obligatoire		19,5	19,5		
Cours obligatoire		18	26		
Cours obligatoire	Langue ancienne ou langue vivante 2*		18	1	1
Total		161	250,5		30
		411,5			
Volume horaire étudiant		128,5	229		
Semestre 2					
UE 1 : Fondamentale Philosophie					
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	5
UE 2 : Fondamentale Histoire					
Cours obligatoire	Histoire ancienne	26	39	1	5
Cours obligatoire	Histoire médiévale	26	39	1	5
UE 3 : Méthodologie					
Cours obligatoire	Langue vivante 1*		18	1	1
Cours obligatoire	Méthodologie de philosophie ou TPLE*** grecs/latins		26	1	1
Cours obligatoire	Une matière au choix de Science sociale: Anthropologie ou domaine spécialisés Anthropologie générale ou Domaines de recherche spécialisés				2
Cours obligatoire		13	26		
Cours obligatoire		19,5	19,5		
Cours obligatoire		18	26		
Cours optionnel	Langue ancienne ou langue vivante 2*		18	1	1
Total		102,5	211,5		30
		314			
Volume horaire étudiant		115,5	235,5		
Total annuel					
		263,5	462		60
		725,5			

Licence 3ème année parcours "philosophie-histoire" (D3K31)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Volume Horaire		Info RCC		
	CM	TD	Coef	ECTS	
Semestre 1					
UE 1 : Fondamentale Philosophie					
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Philosophie morale ou politique, ou Esthétique	19,5	19,5	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie ancienne et médiévale	13	13	1	5
UE 2 : Fondamentale Histoire					
Cours obligatoire	Histoire ancienne (un élément au choix)	13	26	1	5
Cours obligatoire	Histoire médiévale (un élément au choix)	13	26	1	5
Cours obligatoire	Histoire moderne (un élément au choix)	13	26	1	5
UE 3 : Méthodologie					
Un élément au choix en sources ou options prof.:					
Sources et méthodes sciences historiques					
Cours obligatoire	Sources mésopotamiennes	13	26		
Cours obligatoire	Histoire grecque	13	13		
Cours obligatoire	Histoire romaine	13	13		
Cours obligatoire	Occident médiéval	13	13		
Cours obligatoire	Orient médiéval	13	13		
Cours obligatoire	Histoire moderne	13	13		
Cours obligatoire	Histoire sociale du contemporain	13	13		
Cours obligatoire	Initiation à l'histoire culturelle contemporaine	13	13		
Cours obligatoire	Histoire des techniques	13	13		
Cours obligatoire	Histoire et informatique		39		
Cours obligatoire	Anthropologie historique des sociétés juives	13	13		
Cours obligatoire	Initiation à l'histoire urbaine	13	13		
Cours obligatoire	Initiation à l'analyse des images	13	13		
Cours obligatoire	Histoire économique	13	13		
Cours obligatoire	Socio-anthropologie : perspectives contemporaines Sociologie du travail	26	13		
Cours obligatoire	Pratique de l'enquête sociologique (autour du corps) Pratique de l'enquête 1	13	26		
Cours obligatoire	Introduction à l'anthropologie	13	13		
Options professionnalisantes					
Recherche					
Cours obligatoire	Paléographie médiévale	13	13		
Cours obligatoire	Paléographie moderne	13	13		
Métiers de l'enseignement					
Cours obligatoire	Enseigner la géographie	13	26		
Cours obligatoire	Histoire de l'enseignement	13	13		
Administration et entreprise					
Cours obligatoire	Economie/Gestion	13	13		
Cours obligatoire	Gestion du patrimoine culturel	13	13		
Cours obligatoire	Socio-anthropologie des techniques	26	13		
Culture, médias et patrimoine					
Cours obligatoire	Histoire de la presse	13	13		
Cours obligatoire	Médias dans le monde contemporain	13	13		
Cours obligatoire	Gestion du patrimoine culturel	13	13		
Cours obligatoire	Introduction à l'histoire des religions	13	13		
Cours obligatoire	Socio-anthropologie des techniques	26	13		
Aires culturelles et relations internationales					
Cours obligatoire	Mondialisation	13	13		
Cours obligatoire	Histoire contemporaine en langue anglaise	19,5			
1 élément au choix parmi les cours de Philosophie suivants :					
Cours obligatoire	Histoire des sciences	13	26		2
Cours obligatoire	Philosophie du droit	13	26		
Cours obligatoire	Sociologie Socio-anthropologie des techniques ou Sexe et genre (?)	13	26		
Cours obligatoire	Épistémologie	13	26		
Cours obligatoire	Langue vivante 1*	18	1	1	
Cours obligatoire	Langue vivante 2 ou langues anciennes*	18	1	1	
Total		552,5	738		30
Volume horaire étudiant		110,5	235,5		
Semestre 2					
UE 1 : Fondamentale Philosophie					
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Philosophie morale ou politique, ou Esthétique	19,5	19,5	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie ancienne et médiévale	13	13	1	5
UE 2: Fondamentale Histoire					
Cours obligatoire	Histoire ancienne (un élément au choix)	13	26	1	5
Cours obligatoire	Histoire médiévale (un élément au choix)	13	26	1	5
Cours obligatoire	Histoire moderne (un élément au choix)	13	26	1	5
UE 3 : Méthodologie					
Un élément au choix en sources ou options prof.:					
Sources et méthodes sciences historiques					
Cours obligatoire	Sources mésopotamiennes	13	26		
Cours obligatoire	Histoire grecque	13	13		
Cours obligatoire	Histoire romaine	13	13		
Cours obligatoire	Occident médiéval	13	13		
Cours obligatoire	Orient médiéval	13	13		
Cours obligatoire	Histoire moderne	13	13		
Cours obligatoire	Histoire sociale du contemporain	13	13		
Cours obligatoire	Initiation à l'histoire culturelle contemporaine	13	13		
Cours obligatoire	Histoire des techniques	13	13		
Cours obligatoire	Histoire et informatique		39		
Cours obligatoire	Anthropologie historique des sociétés juives	13	13		
Cours obligatoire	Initiation à l'histoire urbaine	13	13		
Cours obligatoire	Initiation à l'analyse des images	13	13		
Cours obligatoire	Histoire économique	13	13		
Cours obligatoire	Socio-anthropologie : sociologie et politique Corps et politique	26	13		
Cours obligatoire	Pratique de l'enquête sociologique (autour du corps) Pratique de l'enquête 2	13	26		
Cours obligatoire	Introduction à l'anthropologie	13	13		
Options professionnalisantes					
Recherche					
Cours obligatoire	Paléographie médiévale	13	13		
Cours obligatoire	Paléographie moderne	13	13		
Métiers de l'enseignement					
Cours obligatoire	Enseigner la géographie	13	26		
Cours obligatoire	Histoire de l'enseignement	13	13		
Administration et entreprise					
Cours obligatoire	Economie/Gestion	13	13		
Cours obligatoire	Gestion du patrimoine culturel	13	13		
Cours obligatoire	Socio-anthropologie des techniques	26	13		
Culture, médias et patrimoine					
Cours obligatoire	Histoire de la presse	13	13		
Cours obligatoire	Médias dans le monde contemporain	13	13		
Cours obligatoire	Gestion du patrimoine culturel	13	13		
Cours obligatoire	Introduction à l'histoire des religions	13	13		
Cours obligatoire	Socio-anthropologie des techniques	26	13		
Aires culturelles et relations internationales					
Cours obligatoire	Mondialisation	13	13		
Cours obligatoire	Histoire contemporaine en langue anglaise	19,5			
1 élément au choix parmi les cours de Philosophie suivants :					
Cours obligatoire	Histoire des sciences	13	26		2
Cours obligatoire	Philosophie du droit	13	26		
Cours obligatoire	Sociologie Socio-anthropologie des techniques ou Sexe et genre (?)	13	26		
Cours obligatoire	Épistémologie	13	26		
Cours obligatoire	Langue vivante 1*	18	1	1	
Cours obligatoire	Langue vivante 2 ou langues anciennes*	18	1	1	
Total		468	614,5		30
Volume horaire étudiant		110,5	235,5		
Total annuel		1020,5	1352,5		60
		2373			

**Double Licence 1ère année
parcours "philosophie - droit" (D2K1W1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					
				3	18
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	3	5
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale</i>	19,5	19,5		5
Cours obligatoire	<i>Méthodologie+tutorat</i>		19,5		3
UE COMPLEMENTAIRE DROIT					
				2	12
Cours obligatoire	<i>Introduction au droit privé</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Droit constitutionnel</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Introduction historique au droit ou</i>	36		2	2
Cours obligatoire	<i>Institutions juridictionnelles</i>				
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1</i>		18		2
Total		153,5	119		30
		272,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 2					
UE FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					
				3	18
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique</i>	19,5	19,5		4
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	13	39		4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>		19,5		2
UE COMPLEMENTAIRE DROIT					
				2	12
Cours obligatoire	<i>Droit de la famille</i>	36	18	2	4
Cours obligatoire	<i>Constitution de la Vème République moderne et contemporaine</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Relations internationales</i>	36			2
Cours obligatoire	<i>Langue vivante</i>		18		2
Total		166,5	158		30
		324,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		320	277		60
		597			

Double Licence 2ème année parcours "philosophie- droit "(D2K2W1)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5	3	4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie+tutorat</i>		19,5		3
Cours obligatoire	<i>Informatique et philosophie</i>		18		2
UE COMPLEMENTAIRE DROIT					
Cours obligatoire	<i>Obligations I (contrats)</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Droit administratif</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Droit institutionnel de l'Union Européenne</i>	36		2	3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1</i>		18		2
Total		153,5	137		30
		290,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 4					
UE FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13		4
	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		4
Cours obligatoire	<i>Raisonnement et argumentation</i>	18			2
Cours obligatoire	<i>Méthodologie + tutorat</i>	0	19,5		3
UE COMPLEMENTAIRE DROIT					
Cours obligatoire	<i>Obligations II(Responsabilités)</i>	36	18	2	4
Cours obligatoire	<i>Droit administratif II moderne et contemporaine</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Droit des affaires ou Histoire du droit pénal</i>	36			3
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>		18		2
Total		171,5	119		30
		290,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		325	256		60
		581			

**Double Licence 3ème année
parcours "philosophie-droit" (D3K3W1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5					
UE 1 PHILOSOPHIE					
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	19,5	6,5	3	3
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	26	13	3	3
Cours obligatoire	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	3	3
Cours obligatoire	<i>TPLÉ</i>	13	13	3	2
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	3	3
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	3	2
UE 2 DROIT					
2 cours obligatoires avec TD et 1 cours sans TD					
	<i>Droits fondamentaux ou Régime de l'obligation avec TD</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Relations individuelles de travail</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Droit des sociétés</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Droit international public 1</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Droit administratif des biens</i>	36	18	2	5/4*
Total		218,5	112,5		30
		331			
Volume horaire étudiant					
Semestre 6					
UE 1 PHILOSOPHIE					
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	19,5	6,5	3	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	3	3
Cours obligatoire	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	3	3
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	3	4
UE 2 DROIT					
2 cours obligatoires avec TD et 1 cours sans TD					
	<i>Relations collectives de travail</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Droit international public II</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Contentieux administratifs</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Contrats spéciaux</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Droit des sociétés II</i>	36	18	2	5/4*
	<i>Langue vivante 1</i>	0	18	2	2
Total		205,5	99,5		30
		305			
Volume horaire étudiant					
Total annuel					
		424	212		60
		636			

Double Licence 1ère année parcours " économie - philosophie" (L2K1B1)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 philo			13
Cours obligatoire	Introduction générale à l'économie	36	18	1	5
Cours obligatoire	Mathématiques 1 (DE)	36		1	4
Cours obligatoire	Problèmes économiques contemporains	36		1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18		1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
UE 3 Langues					1
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	81,5		30
Volume horaire étudiant		233,5			
Semestre 2		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 ph			14
Cours obligatoire	Théories économiques comparées : valeurs et répartition	24	18	1	4
Cours obligatoire	Microéconomie : le producteur et le consommateur	24	18	1	4
Cours obligatoire	Statistiques et informatique 1	36		1	3
Cours obligatoire	Macroéconomie : Comptabilité nationale	24	12	1	3
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			14
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Autonomisation de l'économie	18	0	1	3
Cours obligatoire	Logique	0	39	1	2
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
UE 3 Langues					1
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	150,5		30
Volume horaire étudiant		302,5			
Total annuel		304	232		60
Volume horaire étudiant		536			

Double Licence 1ere année	<i>Introduction générale à l'économie</i>	36	18	1	5
Cours obligatoire	<i>Mathématiques 1 (DE)</i>	36		1	4
Cours obligatoire	<i>Problèmes économiques contemporains</i>	36		1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	1	5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique et morale</i>	18		1	4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la philosophie</i>	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		152	81,5		#REF!
		233,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 2		<i>Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie</i>			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 phil	14
Cours obligatoire	<i>Théories économiques comparées : valeurs et répartition</i>	24	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Microéconomie : le producteur et le consommateur</i>	24	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Statistiques et informatique 1</i>	36		1	3
Cours obligatoire	<i>Macroéconomie : Comptabilité nationale</i>	24	12	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 phil	14
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	1	3
Cours obligatoire	<i>Microéconomie : le producteur et le consommateur</i>	18	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	0	39	1	2
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la philosophie</i>	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		152	150,5		30
		302,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		304	232		#REF!
		536			

**Double Licence 1ère année
parcours " économie - philosophie" (L2K1B1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"			3 éco / 2 ph		13
Cours obligatoire	Macroéconomie: <i>Economie fermée</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Mathématiques 2	36	0	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>équilibre concurrentiel et défaillance de marché</i>	24	15	1	4
Cours obligatoire	HFTE: Intro à l'épistémologie économique	24	0	1	3
UE 2 "philosophie"			2 éco / 3 ph		15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	110		30
Volume horaire étudiant		281,5			
Semestre 4		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"			3 éco / 2 ph		13
Cours obligatoire	Macroéconomie : <i>économie ouverte</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>le pouvoir de marché</i>	24	15	1	4
Cours obligatoire	<i>Théories économiques comparées : Croissance et crises</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Statistiques 2	36	0	1	3
UE 2 "philosophie"			2 éco / 3 ph		15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Justice et économie normative	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	122		30
Volume horaire étudiant		293,5			
Total annuel		343	232		60
		575			

Double Licence 1ere année	Macroéconomie: <i>Economie fermée</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Mathématiques 2	36	0	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>équilibre concurrentiel et défaillance de marché</i>	24	15	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 phil	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	110		#REF!
		281,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 4		<i>Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie</i>			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 phil	13
Cours obligatoire	Macroéconomie : <i>économie ouverte</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>le pouvoir de marché</i>	24	15	1	4
Cours obligatoire	<i>Théories économiques comparées : Croissance et crises</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Statistiques 2	36	0	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 phil	15
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>le producteur et le consommateur</i>	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Justice et économie normative	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	122		30
		293,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		343	232		#REF!
		575			

Double Licence 1ère année parcours " économie - philosophie" (L2K1B1)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 philo			13
Cours obligatoire	Histoire de la pensée économique	24	18	1	5
Cours optionnel	Macroéconomie : croissance	36	18	1	4
Cours optionnel	Microéconomie: incertain et information	24	15	1	4
Cours optionnel	Institutions et redistribution : économie du droit et des institutions	24	0	1	4
Cours optionnel	Economie internationale : macroéconomie monétaire internationale	24	18	1	4
Cours optionnel	Introduction au développement durable	24	0	1	4
Cours optionnel	Monnaie banque finance banques et marchés	24	0	1	4
Cours optionnel	Mathématiques : Maths avancées	24	0	1	4
Cours optionnel	Probabilités et Statistiques	36	18	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		422	196		30
		618			
Volume horaire étudiant		[176,200]	[70,106]		
Semestre 6		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 ph			13
Cours obligatoire	Théories des organisations et des marchés	36	18	1	5
	2 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Commerce international	36	18	1	4
Cours optionnel	Introduction à l'économétrie	24	18 + 10	1	4
Cours optionnel	Economie du développement	36	0	1	4
Cours optionnel	Mécanismes financiers d'entreprise	36	0	1	4
Cours optionnel	Sociologie de la stratification sociale	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie publique	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie de l'environnement	36	0	1	4

Cours optionnel	<i>Intro à l'économie expérimentale</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Regards croisés en sciences éco et sociales</i>	36	0	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Epistémologie</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Sociologie</i>	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		530	145		30
		675			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		952	341		60
		1293			

Volume horaire étudiant 3 années

[869,90; [604,676]

Double Licence 1ere année	Histoire de la pensée économique	24	18	1	5
Cours optionnel	Macroéconomie : croissance	36	18	1	4
Cours optionnel	Microéconomie: incertain et information	24	15	1	4
Cours optionnel	Economie internationale : macroéconomie monétaire internationale	24	18	1	4
Cours optionnel	Introduction au développement durable	24	0	1	4
Cours optionnel	Monnaie banque finance banques et marchés	24	0	1	4
Cours optionnel	Mathématiques : Maths avancées	24	0	1	4
Cours optionnel	Probabilités et Statistiques	36	18	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 phil			15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		422	196		#REF!
Volume horaire étudiant		[176,200]	[70,106]		
Microéconomie : le producteur et le consommateur					
Semestre 6		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 phil			13
Cours obligatoire	Théories des organisations et des marchés	36	18	1	5
	2 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Commerce international	36	18	1	4
Cours optionnel	Introduction à l'économétrie	24	18 + 10	1	4
Cours optionnel	Economie du développement	36	0	1	4
Cours optionnel	Mécanismes financiers d'entreprise	36	0	1	4
Cours optionnel	Sociologie de la stratification sociale	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie publique	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie de l'environnement	36	0	1	4
Cours optionnel	Intro à l'économie expérimentale	36	0	1	4
Cours optionnel	Regards croisés en sciences éco et sociales	36	0	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 phil			15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		530	145		30
Volume horaire étudiant			675		
Total annuel		952	341		#REF!
		1293			

**Double Licence 2ème année
parcours " philosophie -économie" (D2K2B1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 philo			13
Cours obligatoire	<i>Introduction générale à l'économie</i>	36	18	1	5
Cours obligatoire	<i>Mathématiques 1 (DE)</i>	36		1	4
Cours obligatoire	<i>Problèmes économiques contemporains</i>	36		1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	1	5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique et morale</i>	18		1	4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la philosophie</i>	0	19,5	1	2
UE 3 Langues		1			2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		152	81,5		30
Volume horaire étudiant		233,5			
Semestre 2		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 ph			14
Cours obligatoire	<i>Théories économiques comparées : valeurs et répartition</i>	24	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Microéconomie : le producteur et le consommateur</i>	24	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Statistiques et informatique 1</i>	36		1	3
Cours obligatoire	<i>Macroéconomie : Comptabilité nationale</i>	24	12	1	3
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			14
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	1	3
Cours obligatoire	<i>Autonomisation de l'économie</i>	18	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	0	39	1	2
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la philosophie</i>	0	19,5	1	2
UE 3 Langues		1			2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		152	150,5		30
Volume horaire étudiant		302,5			
Total annuel		304	232		60
		536			

Double Licence 2ème année parcours " philosophie -	<i>Introduction générale à l'économie</i>	36	18	1	5
Cours obligatoire	<i>Mathématiques 1 (DE)</i>	36		1	4
Cours obligatoire	<i>Problèmes économiques contemporains</i>	36		1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	1	5
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique et morale</i>	18		1	4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la philosophie</i>	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	81,5		#REF!
Volume horaire étudiant		233,5			
Semestre 2		<i>Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie</i>			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 phil	14
Cours obligatoire	<i>Théories économiques comparées : valeurs et répartition</i>	24	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Microéconomie : le producteur et le consommateur</i>	24	18	1	4
Cours obligatoire	<i>Statistiques et informatique 1</i>	36		1	3
Cours obligatoire	<i>Macroeconomie : Comptabilité nationale</i>	24	12	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 phil	14
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	1	3
Cours obligatoire	<i>Autonomisation de l'économie</i>	18	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Logique</i>	0	39	1	2
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la philosophie</i>	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	150,5		30
Volume horaire étudiant		302,5			
Total annuel		304	232		#REF!
		536			

**Double Licence 2ème année
parcours " philosophie -économie" (D2K2B1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 ph			13
Cours obligatoire	Macroéconomie: Economie fermée	24	12	1	3
Cours obligatoire	Mathématiques 2	36	0	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : équilibre concurrentiel et défaillance de marché	24	15	1	4
Cours obligatoire	HFTE: Intro à l'épistémologie économique	24	0	1	3
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	médiévale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18	0	1	3
UE 3 Langues					2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	110		30
Volume horaire étudiant		281,5			
Semestre 4		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 ph			13
Cours obligatoire	Macroéconomie : économie ouverte	24	12	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : le pouvoir de marché	24	15	1	4
Cours obligatoire	Théories économiques comparées: Croissance et crises	24	12	1	3
Cours obligatoire	Statistiques 2	36	0	1	3
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Justice et économie normative	18	0	1	3
UE 3 Langues					2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	122		30
Volume horaire étudiant		293,5			
Total annuel		343	232		60
		575			

Double Licence 2ème année parcours " philosophie -	Macroéconomie: <i>Economie fermée</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Mathématiques 2	36	0	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>équilibre concurrentiel et défaillance de marché</i>	24	15	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 phil	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	médiévale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	110		#REF!
Volume horaire étudiant		281,5			
Semestre 4		<i>Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie</i>			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 phil	13
Cours obligatoire	Macroéconomie : <i>économie ouverte</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>le pouvoir de marché</i>	24	15	1	4
Cours obligatoire	<i>Croissance et crises</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Statistiques 2	36	0	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 phil	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Justice et économie normative	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		171,5	122		30
Volume horaire étudiant		293,5			
Total annuel		343	232		#REF!
		575			

**Double Licence 2ème année
parcours " philosophie -économie" (D2K2B1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 philo			13
Cours obligatoire	<i>Histoire de la pensée économique</i>	24	18	1	5
Cours optionnel	<i>Macroéconomie : croissance</i>	36	18	1	4
Cours optionnel	<i>Microéconomie: incertain et information</i>	24	15	1	4
Cours optionnel	<i>Institutions et redistribution : économie du droit et des institutions</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Economie internationale : macroéconomie monétaire internationale</i>	24	18	1	4
Cours optionnel	<i>Introduction au développement durable</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Monnaie banque finance banques et marchés</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Mathématiques : Maths avancées</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Probabilités et Statistiques</i>	36	18	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Epistémologie</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Sociologie</i>	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		422	196		30
		618			
Volume horaire étudiant		[176,200]	[70,106]		
Semestre 6		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 ph			13
Cours obligatoire	<i>Théories des organisations et des marchés</i>	36	18	1	5
	2 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	<i>Commerce international</i>	36	18	1	4
Cours optionnel	<i>Introduction à l'économétrie</i>	24	18 + 10	1	4
Cours optionnel	<i>Economie du développement</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Mécanismes financiers d'entreprise</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Sociologie de la stratification sociale</i>	36	0	1	4

Cours optionnel	<i>Economie publique</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Economie de l'environnement</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Intro à l'économie expérimentale</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Regards croisés en sciences éco et sociales</i>	36	0	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 ph			15
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
<i>1 cours à choisir parmi</i>					
Cours optionnel	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Epistémologie</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Sociologie</i>	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		530	145		30
		675			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		952	341		60
		1293			

Volume horaire étudiant 3 années [869,90!:[604,676]

Double Licence 2ème année parcours " philosophie -	Histoire de la pensée économique	24	18	1	5
Cours optionnel	Macroéconomie : <i>croissance</i>	36	18	1	4
Cours optionnel	Microéconomie: <i>incertain et information</i>	24	15	1	4
Cours optionnel	Economie internationale : <i>macroéconomie monétaire</i>	24	18	1	4
Cours optionnel	<i>Introduction au développement durable</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Monnaie banque finance banques et marchés</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	Mathématiques : Maths avancées	24	0	1	4
Cours optionnel	Probabilités et Statistiques	36	18	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 phil			15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		422	196		#REF!
Volume horaire étudiant		[176,200]	[70,106]		
Semestre 6		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"		3 éco / 2 phil			13
Cours obligatoire	Théories des organisations et des marchés	36	18	1	5
	2 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Commerce international	36	18	1	4
Cours optionnel	Introduction à l'économétrie	24	18 + 10	1	4
Cours optionnel	Economie du développement	36	0	1	4
Cours optionnel	Mécanismes financiers d'entreprise	36	0	1	4
Cours optionnel	Sociologie de la stratification sociale	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie <i>publique</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie de l'environnement	36	0	1	4
Cours optionnel	Intro à l'économie expérimentale	36	0	1	4
Cours optionnel	Regards croisés en sciences éco et sociales	36	0	1	4
UE 2 "philosophie"		2 éco / 3 phil			15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		530	145		30
Volume horaire étudiant		675			
Total annuel		952	341		#REF!
		1293			

Double Licence 2e année économie - philosophie (D3K3B1)

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	Introduction générale à l'économie	36	18	1	5
Cours obligatoire	Mathématiques 1 (DE)	36		1	4
Cours obligatoire	Problèmes économiques contemporains	36		1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18		1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	81,5		30
		233,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 2		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	14
Cours obligatoire	Théories économiques comparées : valeurs et répartition	24	18	1	4
Cours obligatoire	Microéconomie : le producteur et le consommateur	24	18	1	4
Cours obligatoire	Statistiques et informatique 1	36		1	3
Cours obligatoire	Macroéconomie : Comptabilité nationale	24	12	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	14
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Autonomisation de l'économie	18	0	1	3
Cours obligatoire	Logique	0	39	1	2
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	151		30
		302,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		304	232		60
		536			

Double Licence 2e an	Introduction générale à l'économie	36	18	1	5
Cours obligatoire	Mathématiques 1 (DE)	36		1	4
Cours obligatoire	Problèmes économiques contemporains	36		1	4
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	5
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18		1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	81,5		#REF!
		233,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 2		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	14
Cours obligatoire	Théories économiques comparées : valeurs et répartition	24	18	1	4
Cours obligatoire	Microéconomie : le producteur et le consommateur	24	18	1	4
Cours obligatoire	Statistiques et informatique 1	36		1	3
Cours obligatoire	Macroéconomie : Comptabilité nationale	24	12	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	14
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Autonomisation de l'économie	18	0	1	3
Cours obligatoire	Logique	0	39	1	2
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		152	151		30
		302,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		304	232		#REF!
		536			

Double Licence 2e année économie - philosophie (D3K3B1)

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	Macroéconomie: Economie fermée	24	12	1	3
Cours obligatoire	Mathématiques 2	36	0	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : équilibre concurrentiel et défaillance	24	15	1	4
Cours obligatoire	HFTE: Intro à l'épistémologie économique	24	0	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		172	110		30
Volume horaire étudiant		281,5			
Semestre 4		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	Macroéconomie : économie ouverte	24	12	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : le pouvoir de marché	24	15	1	4
Cours obligatoire	Théories économiques comparées : Croissance et crises	24	12	1	3
Cours obligatoire	Statistiques 2	36	0	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Justice et économie normative	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		172	122		30
Volume horaire étudiant		293,5			
Total annuel		343	232		60
		575			

Double Licence 2e an	Macroéconomie: <i>Economie fermée</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Mathématiques 2	36	0	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>équilibre concurrentiel et défaillance de marché</i>	24	15	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Philosophie politique et morale	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		172	110		#REF!
		281,5			
Volume horaire étudiant					
Semestre 4		<i>Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie</i>			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	Macroéconomie : <i>économie ouverte</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Microéconomie : <i>le pouvoir de marché</i>	24	15	1	4
Cours obligatoire	<i>crises</i>	24	12	1	3
Cours obligatoire	Statistiques 2	36	0	1	3
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Philosophie générale	13	13	1	3
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	1	3
Cours obligatoire	Epistémologie	19,5	19,5	1	4
Cours obligatoire	Méthodologie de la philosophie	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	Justice et économie normative	18	0	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		172	122		30
		293,5			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		343	232		#REF!
		575			

Double Licence 2e année économie - philosophie (D3K3B1)

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	<i>Histoire de la pensée économique</i>	24	18	1	5
Cours optionnel	<i>Macroéconomie : croissance</i>	36	18	1	4
Cours optionnel	<i>Microéconomie: incertain et information</i>	24	15	1	4
Cours optionnel	<i>Institutions et redistribution : économie du droit et des institutions</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Economie internationale : macroéconomie monétaire internationale</i>	24	18	1	4
Cours optionnel	<i>Introduction au développement durable</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Monnaie banque finance banques et marchés</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Mathématiques : Maths avancées</i>	24	0	1	4
Cours optionnel	<i>Probabilités et Statistiques</i>	36	18	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
	<i>1 cours à choisir parmi</i>				
Cours optionnel	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Epistémologie</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Sociologie</i>	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	<i>LV1</i>	0	18	1	2
Total		422	196		30
		618			
Volume horaire étudiant		176,20[70,106]			
Semestre 6		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	<i>Théories des organisations et des marchés</i>	36	18	1	5
	<i>2 cours à choisir parmi</i>				
Cours optionnel	<i>Commerce international</i>	36	18	1	4
Cours optionnel	<i>Introduction à l'économétrie</i>	24	18 + 10	1	4
Cours optionnel	<i>Economie du développement</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Mécanismes financiers d'entreprise</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Sociologie de la stratification sociale</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Economie publique</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Economie de l'environnement</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Intro à l'économie expérimentale</i>	36	0	1	4
Cours optionnel	<i>Regards croisés en sciences éco et sociales</i>	36	0	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale et politique</i>	26	13	1	4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	1	4
	<i>1 cours à choisir parmi</i>				
Cours optionnel	<i>Philosophie du droit</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Epistémologie</i>	26	13	1	3
Cours optionnel	<i>Sociologie</i>	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2

Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		530	145		30
		675			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		952	341		60
		1293			

Double Licence 2e an	Histoire de la pensée économique	24	18	1	5
Cours optionnel	Macroéconomie : croissance	36	18	1	4
Cours optionnel	Microéconomie: incertain et information	24	15	1	4
Cours optionnel	Economie internationale : macroéconomie monétaire internationale	24	18	1	4
Cours optionnel	Introduction au développement durable	24	0	1	4
Cours optionnel	Monnaie banque finance banques et marchés	24	0	1	4
Cours optionnel	Mathématiques : Maths avancées	24	0	1	4
Cours optionnel	Probabilités et Statistiques	36	18	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie antique et médiévale	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		422	196		#REF!
		618			
Volume horaire étudiant		176,20	[70,106]		
Semestre 6		Coeff 2 ou 3 en fonction de la mention économie ou philosophie			
UE 1 "économie"				3 éco / 2 philo	13
Cours obligatoire	Théories des organisations et des marchés	36	18	1	5
	2 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Commerce international	36	18	1	4
Cours optionnel	Introduction à l'économétrie	24	18 + 10	1	4
Cours optionnel	Economie du développement	36	0	1	4
Cours optionnel	Mécanismes financiers d'entreprise	36	0	1	4
Cours optionnel	Sociologie de la stratification sociale	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie publique	36	0	1	4
Cours optionnel	Economie de l'environnement	36	0	1	4
Cours optionnel	Intro à l'économie expérimentale	36	0	1	4
Cours optionnel	Regards croisés en sciences éco et sociales	36	0	1	4
UE 2 "philosophie"				2 éco / 3 philo	15
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
Cours obligatoire	Philosophie morale et politique	26	13	1	4
Cours obligatoire	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26	13	1	4
	1 cours à choisir parmi				
Cours optionnel	Philosophie du droit	26	13	1	3
Cours optionnel	Histoire des sciences	26	13	1	3
Cours optionnel	Epistémologie	26	13	1	3
Cours optionnel	Sociologie	26	13	1	3
UE 3 Langues				1	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	2
Total		530	145		30
		675			
Volume horaire étudiant					
Total annuel		952	341		#REF!
		1293			

Double Licence 1 ère année Philosophie-Science Politique (D2K1L1)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					13
Cours obligatoire	<i>Philosophie Générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Philosophie morale</i>	19,5	19,5	3	5
UE 2 COMPLEMENTAIRE SCIENCE POLITIQUE					13
Cours obligatoire	<i>Droit constitutionnel 1</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Relations internationales</i>	39	0		4
Cours obligatoire	<i>Techniques documentaires</i>	0	18		3
	<i>1 enseignement parmi :</i>				
Cours obligatoire	<i>Histoire moderne ou</i>	19,5	0		2
	<i>Histoire contemporaine ou</i>	19,5	0		2
	<i>Langue ancienne ou</i>		19,5		2
	<i>Langue vivante</i>		19,5	2	2
UE 3 METHODOLOGIE					4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie +tutorat</i>	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	<i>Langue vivante anglais</i>	0	18		2
Total		159,5	158		30
		317,5			
Volume horaire étudiant		140	138,5		
Semestre 2					
UE 1 FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					13
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Philosophie politique</i>	19,5	19,5		5
UE 2 COMPLEMENTAIRE SCIENCE POLITIQUE					13
Cours obligatoire	<i>Droit constitutionnel 2</i>	36	18		5
Cours obligatoire	<i>Sociologie des comportements politiques</i>	36	18		5
	<i>1 enseignement parmi :</i>				
Cours obligatoire	<i>Histoire ancienne ou</i>	19,5	0	2	
Cours obligatoire	<i>Histoire médiévale ou</i>	19,5	0		3
Cours obligatoire	<i>Langue ancienne ou</i>	0	19,5		
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 2</i>	0	19,5		
UE 3 METHODOLOGIE					4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie +tutorat</i>	0	19,5		2
Cours obligatoire	<i>Langue vivante anglais</i>	0	18	1	2
Total		156,5	158		30
		314,5			
Volume horaire étudiant		137	138,5		
Total annuel					
		316	316		60
		632			

Double licence 2ème année parcours "philosophie-science politique" (D2K2L1)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					13
Cours obligatoire	<i>Philosophie Générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	13	13	3	4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5		5
UE 2 COMPLEMENTAIRE SCIENCE POLITIQUE					13
Cours obligatoire	<i>Histoire des idées politiques</i>	36	18		5
Cours obligatoire	<i>Sociologie des organisations politiques</i>	36	18	2	5
Cours obligatoire	<i>Techniques documentaires des sc. sociales et sciences politiques</i>	0	18		3
UE 3 METHODOLOGIE					4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie +tutorat</i>	0	19,5	1	2
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>	0	18		2
Total		117,5	137		30
		254,5			
Volume horaire étudiant		117,5	137		
Semestre 2					
UE 1 FONDAMENTALE PHILOSOPHIE					13
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	13	13		4
Cours obligatoire	<i>Epistémologie</i>	19,5	19,5	3	5
UE 2 COMPLEMENTAIRE SCIENCE POLITIQUE					13
Cours obligatoire	<i>Institutions politiques comparées</i>	36	18		5
Cours obligatoire	<i>Inst.administratives et action publique</i>	36	18	2	5
Cours obligatoire	<i>Economie politique</i>	39			3
UE 3 METHODOLOGIE					4
Cours obligatoire	<i>Méthodologie +tutorat</i>	0	19,5		2
Cours obligatoire	<i>Langue vivante au choix</i>	0	18	1	2
Total		156,5	119		30
		275,5			
Volume horaire étudiant		156,5	119		
Total annuel		274	256		60
		530			

**Double Licence 3ème année
parcours "philosophie-science politique" (D3K3L1)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 5					
UE 1 FONDAMENTALE PHILOSOPHIE				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie Générale</i>	19,5	6,5		6
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie antique et médiévale</i>	26	13	3	6
UE 2 COMPLEMENTAIRE SCIENCE POLITIQUE				5	14
Cours obligatoire	<i>Construction européenne</i>	36	0		4
Cours obligatoire	<i>Transformation des sociétés contemporaines</i>	36	18		4
Cours obligatoire	<i>Introduction à l'analyse politique internationale</i>	36		5	3
Cours obligatoire	<i>Political Economy</i>	18			3
UE 1 FONDAMENTALE PHILOSOPHIE				1	4
Cours obligatoire	<i>textes philosophiques en langues étrangères TPLE</i>	13	13	1	2
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1</i>		19,5		2
Total		184,5	70		30
		254,5			
Volume horaire étudiant		184,5	70		
Semestre 6					
UE PHILOSOPHIE				3	12
Cours obligatoire	<i>Philosophie générale</i>	19,5	6,5		6
Cours obligatoire	<i>Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</i>	26	13	3	6
UE 2 COMPLEMENTAIRE SCIENCE POLITIQUE				4	14
Cours obligatoire	<i>Politique comparée</i>	36	18		3
Cours obligatoire	<i>Histoire comparée de la représentation politique</i>	36			3
Cours obligatoire	<i>Théories de la communication</i>	24		4	3
Cours obligatoire	<i>Conférence de méthode: techniques d'enquête</i>		18		3
Cours obligatoire	<i>Critical approaches in Political Science</i>	18			2
UE METHODOLOGIE				1	4
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1</i>	0	19,5		2
Cours obligatoire	<i>Méthodologie</i>	0	19,5	1	2
Total		159,5	94,5		30
		254			
Volume horaire étudiant		159,5	94,5		
Total annuel		344	164,5		60
		508,5			

2019-2024
Double licence 1^{ère} année
parcours « philosophie – lettres » (D2K101)

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmnt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	136.5h	1	3	12
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	3	
		Philosophie morale	19.5	19.5		1	3	
Art et archéologie de l'antiquité classique	26	19.5	1	3				
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		Histoire littéraire (M.A.-17ème)	0	24	94h	1	4	12
		Littérature, culture et société	0	48		1	4	
Français moderne: introduction à l'analyse linguistique	0	24	1	4				
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I)	0	19.5	91.5h	1	2	6
		Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
		Méthodologie "formation à l'analyse des textes et des documents(Paris III)	0	18		1	1	
		Aide à la réussite (Paris III)	0	18		1	1	
Langue ancienne ou langue vivante 2 (Paris 1 ou Paris III)	0	18	1	1				
Total volume semestriel minimum par étudiant			71.5	252.5	324		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	136.5h	1	3	12
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	3	
		Philosophie politique	19.5	19.5		1	3	
Art contemporain du 20e	26	19.5	1	3				
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		Histoire littéraire (18ème-21ème)	0	26	94h	1	4	12
		Littérature, culture et société	0	52		1	4	
Français moderne : introduction à l'analyse syntaxique	0	26	1	4				
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I)	0	19.5	78.5	1	2	6
		Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
		Aide à la réussite (Paris III)	0	18		1	1	
		Langue ancienne ou langue vivante 2 (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
Informatique niveau 1 (Paris III)		19.5	1	1				
Total volume semestriel minimum par étudiant			71.5	265	336.5		30	

2019-2024
Double licence 2^{ème} année
parcours « philosophie – lettres » (D2K201)

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		• Philosophie générale	13	13	123.5h	1	3	12
		• Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	3	
		• Esthétique	13	13		1	3	
		• Art et archéologie du moyen-âge	26	19.5		1	3	
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		• Transmission littéraires	0	48	96h	1	4	12
		• UE Disciplinaire	0	24		1	4	
		• Français moderne : questions d'énonciations	0	24		1	4	
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		• Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I)	0	19.5	55,5	1	2	6
		• Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III)	0	18		1	2	
		• Latin/ grec (Paris III)	0	18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			65	216	281		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmnt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS 1)	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> Philosophie générale 	13	13	123.5h	1	3	12
		<ul style="list-style-type: none"> Histoire de la philosophie moderne et contemporaine 	13	13		1	3	
		<ul style="list-style-type: none"> Esthétique 	13	13		1	3	
		<ul style="list-style-type: none"> Art des temps modernes (XVI- XVIIe) 	26	19.5		1	3	
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> Littérature, histoire et histoire des idées 	0	52	104h	1	4	12
		<ul style="list-style-type: none"> Littérature générale et comparée 	0	26		1	4	
		<ul style="list-style-type: none"> Français moderne: forme et sens 	0	26		1	4	
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I) 	0	19.5	73.5	1	2	6
		<ul style="list-style-type: none"> Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III) 	0	18		1	1	
		<ul style="list-style-type: none"> Latin/ grec (Paris III) 	0	18		1	2	
		<ul style="list-style-type: none"> Informatique niveau 2 	0	18		1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant			65	242	307		30	

Fiche soutenabilité financière d'un programme de formation

Contrat formation 2025-2029

Version :	VO	Date :	29/05/2024				
Date édition :	25/02/2024	Nature de l'opération :	Diplôme national en filière délocalisée				
		Préciser si "Autre nature" :					
Niveau/type de formation :	L1,L2,L3			Nombre d'étudiants :	120		
Liste des étapes APOGEE (si pré-existantes) :							
Composante de gestion :	Philosophie (11)	Composantes associées :					
Préciser si "Autre composante" :		Date/période de mise en œuvre :	2025/2026-2027/2028				
Intitulé du programme :	Licence Philosophie délocalisé Galatasaray			Situation :	Renouvellement		
Partenaires (liste) :	Consortium GSÜ (Galatasaray U.)						

Les produits

1) Droits d'inscription individuels perçus par l'établissement	Nb. inscrits :	Tarif unitaire :	TOTAL (€)
Droits d'inscription nationaux (DIN) hors CVEC : (préciser sur 2 lignes si nécessaire)			
L 2024-2025 : 175 € (116 €, taux réduit double inscription), M 2024-2025 : 250 € (164 €, taux réduit double inscription)	120	175,00 €	21 000,00 €
			- €
Droits d'inscription spécifiques : (préciser sur plusieurs lignes si nécessaire)			
Droit plein	120	100,00 €	12 000,00 €
Droit réduit			- €
Autre (préciser)			
2) Contributions dédiées versées par les partenaires (Liste des partenaires et montants ci-dessous)			
Consortium d'appui Galatasaray (mission)			2 600,00 €
			- €
3) Contributions internes à P1PS (hors "budget central", par ex. COMP, Sorbrising,...)			
Erasmus + (DRI) (Mission)			2 008,00 €
			- €
4) Autres produits (préciser)			
TOTAL PRODUITS			37 608,00 €

Les charges

Coûts personnels enseignement					
1) Enseignement/encadrement pédagogique	Nb H. CM	Nb H. TD	Total HETD	Coût horaire	Coût total (€)
Enseignants statutaires établissement, inclus au service statutaire	32	0	48	286,00 €	13 728,00 €
Ou détail					
Professeur			0	362,00 €	- €
Maître de conférence			0	243,00 €	- €
Second degré (PRAG, PRCE,...)				232,25 €	- €
Lecteur				- €	- €
ATER				143,50 €	- €
Enseignant contractuel (non vacataire, LRU,...)			0	182,40 €	- €
Doctorant			0	61,00 €	- €
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie)	32		48	286,00 €	13 728,00 €
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires			0	45,00 €	- €
Vacataires fonctionnaires			0	45,00 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			0	61,64 €	- €
TOTAL Enseignement/encadrement pédagogique	32	0	48	286,00 €	13 728,00 €
2) Prime responsabilité pédagogique au titre du RIPEC et référentiels équivalence horaire (arrêté par le CA)					
Direction, promotion du programme (montant pour le programme)					
Suivi individuel des étudiants (nombre étudiants, HETD par étudiant)	Nb. Étudiant :		HETD par étudiant		- €
TOTAL Coûts personnels enseignements					13 728,00 €

Coûts personnels administratifs (BIATSS)						
Statut	Catégorie FP	Corps		Quotité de travail en %	Coût chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire	C	TECH RF	B	10%	56 291,00 €	5 629,10 €
BIATSS non titulaire	B				38 267,00 €	- €
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation composantes,...)				Categorie A partagée, quotité :10%		
Autres vacances	Activité administrative					
Total coûts personnels administratifs						5 629,10 €
Indiquer dans quelle proportion (entre 0% et 100%) les coûts personnels administratifs se traduisent en :						
un recrutement sur le(s) postes (avec conséquence budgétaire) :						0%
une valorisation du temps de travail d'agents en poste après réorganisation (sans conséquence budgétaire) :						100%
Autres coûts						
Frais de fonctionnement des services centraux, communs et généraux de l'établissement				Taux :	20%	2 920,00 €
Il s'agit des frais de BIATSS induits par la gestion des HC, des contrats de vacataires, des inscriptions administratives, ainsi que des coûts de logistique administrative, des frais de fonctionnement etc.						
Frais de fonctionnement des services de la composante						
Missions (transport)			4/an	400,00 €		4 840,00 €
Missions (hébergement)			4/an	6 j. 135€		
Autres charges (listes)						
TOTAL autres coûts						7 760,00 €
TOTAL CHARGES						27 117,10 €
Le solde						
PRODUITS - CHARGES (coût complet)						10 490,90 €
<i>Cette fiche est à remettre à la DEVE-POF 3 semaines avant examen par la CFVU et le CA</i>						